

Une fondation au service

des associations alsaciennes

Passions
Alsace

Les aides des pouvoirs publics tendent à se limiter. Les besoins sont pourtant loin d'être pourvus et les associations de plus en plus sollicitées. Celles-ci sont le ciment du lien social et l'action, en particulier des bénévoles, le signe d'une volonté des individus de se prendre en main pour répondre localement à des situations difficiles ou œuvrer pour le bien de la communauté.

La Fondation Passions Alsace veut mobiliser particulièrement les donateurs alsaciens au service des associations de notre région qui n'ont pas toujours les moyens de se faire connaître.

En adhérant à Passions Alsace poursuivez avec nous cette action !

Merci

Guillaume d'Andlau, Président

Plus de 200
projets
déjà aidés

Pour des raisons d'économie, l'e-mail sera utilisé prioritairement pour informer les adhérents des activités de l'association et notamment pour les convocations aux assemblées.

ADHESION 2017/18 à retourner à

PASSIONS ALSACE - 9 place Kléber 67000 Strasbourg

Madame Monsieur

Nom - Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Mobile :

Courriel : (bien lisible SVP).....

Adhère à Passions Alsace et adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de Passions Alsace

Cotisation individuelle : 50 € Artisans et commerçants : 150 € Entreprises : 300 €

Fait à le

Signature :

Déductions fiscales

■ Particuliers : réduction d'impôt égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du CGI).

■ Entreprises : réduction d'impôt égale à 60 % du montant du versement dans la limite de 5p.mille du chiffre d'affaires hors taxe (article 238 bis du CGI).